

# ANNEXES

## LES ASSOCIATIONS

### Article 1



**Création :** 2019

**Co-Présidence :**

Benjamin Blavier, fondateur de Passeport Avenir, co-fondateur de L'ascenseur en 2019 ;

Boris Walbaum, qui a dirigé précédemment Dual Conseil, cabinet en stratégie et en organisation spécialisé dans le secteur de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ; nommé Engagement Manager chez MCKinsey de 2002 à 2004, conseiller du ministre de l'économie, des finances, et des comptes publics de 1999 à 2002 ; a aussi été Auditeur conseiller référendaire à la cour des comptes en détachement auprès de la société MCKinsey Company.

**Objectif :** Article 1 œuvre pour une société où l'orientation, la réussite dans les études et l'insertion professionnelle ne dépendent pas des origines sociales, économiques et culturelles.

L'association œuvre pour une société où la réussite passe par le lien social et l'engagement citoyen.

L'association a pour slogan : *Prendre le pouvoir sur l'avenir.*

**Financement :**

En 2021 l'association reçoit une aide publique de 5,5 millions d'euros pour accompagner 20 000 binômes dans le cadre du mentorat, elle reçoit par ailleurs pour cette opération 2,1 millions d'euros de financements privés.

Article 1 déclare que 67% de ses financements proviennent de financements privés. Il n'y aurait donc « que 33% » de financement publics – c'est oublier la défiscalisation de 60% sur les dons, c'est donc plus de 33% du fonctionnement de l'association qui dépend de fonds publics

En 2022 l'association a reçu 2,8 millions d'euros d'argent public, ce qui permet aux dirigeants de se € de confortables revenus annuels : 147 000 euros soit 12 250 euros mensuels.

En créant *Article 1*, l'objectif est d'enclencher une dynamique de changement pour transformer notre pays et renouveler les visages et la vision de la réussite. L'association accompagne sous forme de tutorat et mentorat des élèves boursiers « *à potentiel* », ayant décroché une mention « *très bien* » au Bac.

L'association *Article 1* depuis 11 août 2019 est émettrice d'obligations. Son adresse est 29 Bd Bourdon, 75004 PARIS. L'effectif varie de 50 à 99 employés.

**Administrateurs :**

Renaud François Guidéa – Thibault Guilly – Julien Walbaum – Boris Walbaum – Citizen Capital Partenaires (gestion de portefeuille pour le compte de tiers) – Simone Bonnafous – Arnaud de Bertier – Capgemini – Orange – Ericsson France – Christian Nibourel Président d'Accenture France & Benelux. (Accenture Entreprise mondiale de conseil siège sociale Irlande) - B. Blavier.

Christian Nouribel est président d'Accenture France Benelux. En 2013, il est membre du bureau exécutif du MEDEF ; en 2017, il fut candidat à la Présidence du MEDEF.

Simone Bonnafous est nommée, en 2012, Directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. En 2013, elle met en œuvre la loi ESR, loi sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche. Cette loi donne le pouvoir à l'Etat d'accréditer les établissements d'enseignement supérieur et non plus les diplômés comme auparavant avec l'objectif de doubler le nombre d'étudiants en alternance pour faciliter l'insertion pro, donc au profit des CFA et au détriment des Lycées Professionnels.

**Création** : 2005 par Serge Weinberg et Patrick Gagnaire

**Serge Weinberg** : Après différentes affectations comme sous-préfet de 1976 à 1981, Serge Weinberg devient chef de cabinet du ministre du budget, Laurent Fabius, en 1981. De 1982 à 1983 il occupe le poste de Directeur Général adjoint (Finance) de FR3 puis devient Directeur Général, pour exercer ensuite les fonctions de Président de Havas Tourisme de 1983 à 1987. Après trois ans comme Directeur Général de Pallas Finance, il rejoint le Groupe Pinault en 1990 comme Président de la CFAO. Il y occupe les fonctions de Président-Directeur Général de Rexel de 1991 à 1995 et préside le directoire du groupe PPR (devenu Kering) pendant 10 ans. En 2010 il est nommé Président du Conseil d'administration de Sanofi. Il exerce les fonctions de Directeur Général par intérim du 29 octobre 2014 au 1er avril 2015. Serge Weinberg est également membre du Conseil d'administration de l'AFEP et membre de Conseil des Affaires Etrangères. Il est aussi un des fondateurs de l'Institut du Cerveau et de la Moelle Epinière (ICM).

**Patrick Gagnaire** : Février 2023 élu président au conseil d'administration de l'APATS Marseille, structure juridique gestionnaire de la clinique Bonneveine, il met son expérience professionnelle au service de cet établissement de santé privé d'intérêt collectif (ESPIC).

Co Fondateur d'Ares groupe d'entreprises d'insertion, créateur d'autres d'entreprises,

Co fondateur de L'institut Télémaque, Directeur RSE dans un grand groupe,

Fondateur du réseau des entreprises pour l'égalité des chances dans l'éducation.

Conseiller à Matignon sur les questions d'égalité des chances et de diversité,

Collaboration avec l'Institut Montaigne et l'Institut de l'Entreprise,

Consultant auprès d'organisations territoriales et nationales ainsi que de grandes entreprises.

Et aussi Vice-président de l'Association La Varappe, membre du Conseil National de l'inclusion, membre de la Communauté des Entreprises à mission, membre fondateur de Campus, école de l'Inclusion en direction des dirigeants d'entreprises, Senior Advisor du fond d'impact WCP qui figure parmi les premiers fonds à être labélisés par le gouvernement dans le cadre du plan de relance.

### **Présidence :**

Ericka Cogne depuis 2016. Elle est aussi trésorière de l'Ascenseur, elle commence sa carrière comme consultante en stratégie chez Accenture (société déjà présente dans l'association Article 1, via M.B.Walbaum président de ladite association).

Bernard Gainnier Président de PWC France et Afrique francophone.

### **Vice-président :**

Antoine Sire Directeur de l'engagement d'entreprise chez BNP Paribas jusqu'en 2013.

**Objectif de l'association** : Télémaque est créée en soutien à la politique de l'éducation nationale dans le cadre de la relance de l'internat public

L'association a aussi pour but de favoriser l'égalité des chances dans l'éducation en accompagnant des jeunes Investis, Motivés et issus des territoires fragiles (quartiers prioritaires, ZEP)

L'association signe une convention avec l'éducation nationale :

<https://www.education.gouv.fr/bo/2011/19/mene1100177x.htm>

### **Financement** : (sources 2015)

L'association, financée à 75% par le monde de l'entreprise, complète ce coaching par une animation collective proposée aux jeunes : visites d'entreprises, de musées, activités sportives, formation au développement personnel et à la confiance en soi.

Chaque tutorat est financé à hauteur de 2 700 € par an, déductibles des impôts à 60 % ce qui revient à 1 080 € par tutorat pour les entreprises partenaires.

Ces fonds sont répartis de la manière suivante :

- 1 500 € sont attribués à chaque filleul en début d'année scolaire, pour la réalisation de projets tels qu'un séjour linguistique, des sorties culturelles, des cours de soutien scolaire, une activité extra-scolaire.
- 500 € sont gérés de manière mutualisée pour financer des événements collectifs à destination de

l'ensemble des filleuls, et peuvent également constituer une réserve supplémentaire de financement pour des jeunes ayant des besoins ou projets particuliers.

- 700 € sont destinés à l'accompagnement de l'Institut Télémaque : suivi et animation de la démarche par l'équipe permanente.

En 2014-2015, le montant des aides financières versées pour les projets des filleuls Télémaque s'est élevé à 594 635 €.

Les séjours linguistiques, éducatifs, sportifs ou scolaires ont constitué le principal poste de dépenses, suivis par le soutien scolaire en raison d'une part importante d'élèves au lycée (400 jeunes collège et lycée) suivis en 2015.

Avant 2016, la présidence de Télémaque fut assurée par Bernard Gainnier, Président de PwC France et Afrique francophone.

PwC se propose de développer les missions de Conseil, d'audit et d'expertise juridique pour tous les secteurs d'activité. Objectif de PwC : Maîtrise de la charge fiscale, des risques fiscaux et du taux effectif d'impôt : « nos experts, avocats fiscalistes assistent nos clients jusqu'à l'éventuel contrôle fiscal et aident à la négociation, afin de leur apporter une réponse globale et personnalisée ».

Le monde (6 février 2015 mis à jour 19 août 2019) : la commission parlementaire Britannique en charge des comptes a remis un rapport sur PwC. La Présidente de la Commission Margaret Hodge accuse PwC d'avoir mis en place « la promotion de l'évasion fiscale à l'échelle industrielle ». Le rapport concerne le dossier « Luxleaks », ces fameux accords fiscaux signés entre le Luxembourg et des centaines de multinationales.

Révéle en 2014 par l'international Consortium of Investigative Journalists en collaboration avec de nombreux journaux. L'affaire a mis à jour 548 lettres entre PwC et le Luxembourg, celles-ci concluaient à des accords fiscaux concernant 343 grandes entreprises.

L'Union Européenne malgré sa connaissance du dossier Luxleaks fait appel à cette société. Le Rapport de Corporate Europe Observatory montre l'omniprésence de PwC et de ses concurrentes à tous les niveaux de décision.

La Commission Européenne leur demande des études facturées plusieurs millions.

PwC toujours partenaire entreprise de l'association Télémaque diffuse son programme via le site : [www.nomavenirengrand.com](http://www.nomavenirengrand.com) développé par Télémaque.



Directrice générale de Télémaque, Ericka Cogne a rappelé également l'importance du travail de synergie pour accélérer et généraliser l'inclusion économique. « Nous avons besoin de changer d'échelle, note la responsable associative. En travaillant entre associations mais avec le soutien des entreprises ». Quant à Benjamin Blavier, le co-fondateur d'Article 1 s'est lancé dans un véritable plaidoyer en faveur de la valorisation des soft-skills dans le processus de recrutement. Viens voir mon taf pour les stages de 3ème, Action Emploi réfugiés pour aider à l'intégration des migrants, Fondation Crésus à destination des familles surendettées etc. c'est donc la chaîne de valeur de l'égalité des chances constituée avec l'Ascenseur qui a mis en avant son action.

Relancer l'ascenseur social au collège en accompagnant des jeunes méritants et motivés de milieu modeste par le biais d'un double parrainage « Ecole-Entreprise ».

#### Que sont les Soft-Skills ?

Certaines soft skills sont innées, car chacun d'entre nous avons des prédispositions à l'empathie, à l'écoute ou à l'organisation. Mais la plupart des compétences douces peuvent aussi être apprises ou renforcées. Elles regroupent en fait à la fois :

**des traits de personnalité**, le plus souvent innés et stables, comme la curiosité ou l'aisance relationnelle ;

**des capacités émotionnelles**, comme l'optimisme ou l'enthousiasme ;

**des compétences** qui s'acquièrent ou se développent, comme la créativité, la concentration, l'organisation...

Dans son rapport annuel 2018 Télémaque a des partenaires de choix...

Michel Guilbaud – Directeur Général du Medef :

L'Institut Télémaque a signé une convention d'une durée de 3 ans avec le Medef. Ce partenariat permettra de développer l'implication des entreprises au plan territorial, notamment dans les nouvelles villes et régions où l'Institut entend se déployer.

La diversité et l'égalité des chances sont au cœur des préoccupations du Medef Inacceptables en termes d'équité et d'éthique, les discriminations sont également préjudiciables dans le monde économique et au travail : elles privent les entreprises de talents précieux et entretiennent une atmosphère peu propice à la créativité et à la performance. C'est pour l'ensemble de ces raisons que le Medef a décidé de signer une convention de partenariat en 2018 avec l'institut Télémaque afin de soutenir ce projet associatif dans lequel nous croyons. A travers ce partenariat nous pouvons renforcer nos actions communes et aider à identifier des tuteurs au sein des entreprises adhérentes du Medef. En 2019, nous espérons que ce partenariat pourra se déployer de manière plus importante dans nos Medef territoriaux afin d'aider l'Institut Télémaque dans ses missions auprès des jeunes filleuls de milieu modeste de son réseau.

Le Responsable National du Programme Télémaque Pro (CDI) explique clairement sa mission :

Notre pays ne donne pas les mêmes chances de réussite à tous ses élèves. Les inégalités sociales se transforment et s'aggravent en inégalités scolaires : depuis 2002, le poids de l'origine sociale sur les performances des élèves de 15 ans a augmenté de 33 %. La France est le pays européen le plus affecté par le déterminisme social, qui ne se traduit pas seulement par une perte de chance pour certains élèves mais par une dégradation du niveau de tous les élèves, y compris les meilleurs. L'institut Télémaque de par sa mission répond à cette problématique sociale en France en créant les conditions d'une plus grande équité sociale dans l'accès aux formations les plus sélectives. L'institut Télémaque accompagne, du collège jusqu'au baccalauréat, des jeunes brillants et motivés issus de milieux défavorisés.

Sous convention avec l'Education Nationale depuis son origine, l'Institut Télémaque est une association de loi 1901 qui agit pour l'égalité des chances en accompagnant vers la réussite des jeunes méritants et motivés des quartiers prioritaires de la ville, de la 5ème à la terminale dans la filière générale et de la 2nde jusque à la 2ème année post bac en filière professionnelle, grâce à un « double-mentorat » : chaque jeune est accompagné jusqu'au baccalauréat par un mentor d'entreprise et un professeur bénévole de son établissement. Cet accompagnement répond à plusieurs objectifs :

- faire découvrir aux jeunes le monde professionnel en leur faisant prendre conscience de la multitude de métiers qui s'offre à eux,
- favoriser leur ouverture culturelle par des rencontres régulières -environ une fois par mois sur le temps personnel- entre le mentor et le filleul (sorties au théâtre, musée, sport etc.),
- favoriser la prise de confiance en soi et la performance scolaire.

Lors de cette année scolaire, près de 1.000 jeunes ont été accompagnés dans 6 régions : Ile de France, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Provence Alpes Côte d'Azur et Hauts de France et Nouvelle Aquitaine. L'Institut vise à offrir progressivement une couverture nationale.

L'association est en partenariat avec plus de 120 entreprises de toute taille et intervient dans 200 établissements scolaires de la filière générale et professionnelle. La FDJ et l'Agence nationale de cohésion des territoires sont les 2 partenaires à date de la Filière pro plus spécifiquement dans son déploiement.

Les ressources financières de l'Institut Télémaque sont affectées aux activités des mentors et de leurs filleuls. Elles proviennent pour leur plus grande partie des conventions de partenariat avec les entreprises. Outre le financement, ces dernières proposent à leurs collaborateurs des possibilités d'engagement sous forme de mentorat d'un jeune méritant, d'intervention dans des classes de Collège REP et REP+, Lycées en filière générale et professionnelle et CFA, de team building solidaire, ou encore d'expérience de mécénat de compétences.

L'association emploie une quarantaine de permanents, bénévoles individuels ou en mécénat de compétence, ou volontaires du service civique, organisés en une équipe nationale et des équipes régionales.

Cet effectif est appelé à augmenter pour accompagner la croissance de l'activité. La vie opérationnelle de l'association comprend principalement les domaines suivants :

- La conclusion et la gestion de partenariats avec les entreprises et les établissements scolaires,
- La sélection et le recrutement de jeunes et tuteurs à travers ces organisations, puis la constitution des

- trinômes mentor-référent pédagogique-filleul les plus adaptés,
- Le suivi de ces parrainages dans la durée,
- L'organisation d'événements et animations collectives ainsi que des programmes personnalisés,
- L'animation des communautés formées par les tuteurs, les jeunes et les familles, les alumni, notamment par voie digitale : un portail, une publication en ligne et les réseaux sociaux.

#### Le contexte :

L'objectif du programme Télémaque pro est de révéler le potentiel, valoriser la réussite, favoriser l'insertion et l'ascenseur social des lycéens et étudiants jusqu'au bac+2 ayant choisi la voie professionnelle et étant freinés par des facteurs socioéconomiques et culturels. Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement sans équivalent pour les filières professionnelles.

Comme dans le cadre du programme Télémaque ayant fait ses preuves en filière générale, les jeunes sont accompagnés pendant 6 ans : de la 2<sup>nd</sup>e à la 2<sup>ème</sup> année post Bac à travers nos 3 leviers principaux, qui ont été adaptés à la filière professionnelle : le parrainage individuel, l'accompagnement collectif et l'aide financière (bourses, projets découverte).

A ce jour, près de 80 jeunes sont accompagnés dans le cadre de ce programme, qui est historique mais qui a pour objectif stratégique de se déployer compte tenu des enjeux dans la filière professionnelle en France. Les premiers succès et les financements obtenus permettent d'envisager maintenant un changement d'échelle. Un nouveau poste de Responsable National du programme Pro est créé pour conduire ce développement.

#### La mission :

Le ou la Responsable du Programme Pro :

- définit et ajuste les filières professionnelles prioritaires (métiers et secteurs) pour le programme,
- conduit la stratégie de partenariat avec les lycées professionnels, les CFA et les rectorats avec l'appui d'une responsable éducation nationale et en reporting à la responsable nationale des opérations,
- collabore avec la direction des partenariats de l'association pour la conquête et le développement des partenariats avec les entreprises, et la réponse à des appels à projets,
- conçoit le contenu spécifique du parrainage individuel, des animations collectives et toute initiative pertinente pour le développement du programme Pro,
- anime, coordonne et soutient les responsables régionaux dans leurs actions locales relatives au programme Pro.

Voici le développement complet de l'explicatif de cette association, la lecture permet de bien voir l'intrication association/école/entreprise et d'en percevoir la finalité.

---

## Yes Academia

**Création :** L'histoire a commencé en 2007 aux Etats-Unis, création de l'association « Global Potential » à New York et Washington. En 2016, « Global Potential » devenait Yes Akadémia en France.



**Présidence :** Marie Atek: directrice de terrain Haïti Présidente de Yes Akadémia

**Dirigeant :** Sarah Goger Fondatrice Yes Akademia

**Objectif de l'association :** mise en œuvre d'une méthode multi-disciplinaire

**Financement :** Très difficile de trouver des infos sur cette association et ses dirigeants.

YES AKADEMIA ONG engagée depuis 10 ans par **l'empowerment\*** des jeunes.

*\*L'empowerment, un outil de management Donnez le pouvoir d'agir à vos collaborateurs avec un management par l'empowerment. Vision, appropriation et autonomie en sont les 3 piliers de base. Le monde actuel se transforme à grande vitesse. Les évolutions et innovations diverses sont continues. L'agilité dans le mode de management est ainsi un levier essentiel qui permet de s'adapter à cet environnement en constante mutation. L'association travaille grâce à « la mise en œuvre d'une méthode multi-disciplinaire et ludique basée sur les*

théories Paul Fraire et d'autres pédagogues ». Paul Fraire rappelle que le projet éducatif et projet social sont indissociables.

Très difficile de trouver des infos sur cette association et ses dirigeants.

---

## Ed Tech France



**Création :** lancée en 2017 constituée en association 1901 en mai 2018. Association à l'initiative d'entrepreneurs français.

**Présidence :** Yannig Raffenel jusqu'en 2020 – renouvelé pour 2 ans.

Mélanie Vienot : **coprésidente** CEO Blended Learning.

**Objectif de l'association :** Rendre la technologie et l'innovation utiles à l'éducation, à l'enseignement supérieur et à la formation tout au long de sa vie (Projet Européen lancé en mars 2000 au sommet de Lisbonne par la Take Force Learning).

**Financement :** EdTech France annonce également des partenariats avec Educapital, la MGEN et CloserStill Media

Son financement vient aussi de la vente de d'outils permettant la validation de modules du projet Voltaire à destination des établissements scolaires et de personnes. S'il est quasi impossible de trouver des sources claires du financement de cette association, c'est que là aussi nous sommes dans une nébuleuse.

C'est une nébuleuse économique mondiale qui vise clairement à faire de l'éducation un marché dans lequel chacun « choisira en fonction de ses compétences de ses envies, de suivre grâce aux nouvelles technologies la formation qu'il souhaite quand il le souhaite ».

On anticipe assez bien les dérives liées aux inégalités sociales qui vont découler de ce « nouveau modèle éducatif ». Pour mieux le comprendre voici quelques extraits d'un article où Ivan Pavlovic, Manager Corporate chez Bpifrance Le Hub, a eu l'occasion d'échanger avec Litzie Maarek, partner chez Educapital, afin d'avoir son analyse sur le marché des EdTech.

**Educapital : fonds d'investissement consacré aux jeunes pousses de l'éducation.**

**Bpifrance :** contribue au développement de l'esprit d'entreprise par le biais de ses dispositifs d'accompagnement financiers et non financiers.

**CloserStill Media :** organise des salons professionnels leaders sur le marché dans les secteurs de l'apprentissage, de la santé, de la technologie et de la médecine vétérinaire

**Extraits :** <https://lehub.bpifrance.fr/interview-marche-edtech-litzie-maarek-educapital/>

Ivan Pavlovic, Manager Corporate chez Bpifrance Le Hub, a eu l'occasion d'échanger avec Litzie Maarek, partner chez Educapital, afin d'avoir son analyse sur le marché des EdTech

**Ivan Pavlovic :** Nous entendons de plus en plus parler de la croissance et de l'impact des EdTech, à l'international comme en France. Pourriez-vous nous décrire un peu mieux cette dynamique : de quel marché parle-t-on ?

**Litzie Maarek :** Le marché de l'éducation représente environ 6,000 milliards de dollars au niveau mondial : c'est énorme !

En France, près de 150 milliards d'euros sont consacrés à l'Education. Le marché de la formation professionnelle français pèse 32 milliards d'euros dont près de la moitié pour le marché privé, très fragmenté. Ce marché n'a jusqu'à présent pas encore vécu sa transformation digitale. La part de la technologie et du digital représente aujourd'hui environ 3% du marché total de l'éducation. 3%, c'est faible mais cela représente quand même un marché mondial des EdTech de 180 milliards de dollars dans le monde. Et les signaux sont bien au vert pour faire grossir ce marché.

**I.P. :** Donc non seulement le marché serait en croissance, mais on serait en quelque sorte à un moment où il faudrait se positionner ?

**L. M. :** En Europe, nous n'en sommes qu'au début, et c'est l'une des raisons pour lesquelles nous nous sommes

positionnées sur ce marché. Concrètement, aujourd'hui, le marché des EdTech en France est naissant. Si on regardait la somme du chiffre d'affaires de toutes les startups des EdTech, nous nous en rendrions vite compte. En revanche, le potentiel de ce marché est énorme.

**I.P.** : Et quels sont justement les drivers de ce marché ?

**L. M.** : Au-delà des nouveaux métiers, il faut également se former aux nouvelles compétences : il ne s'agit plus seulement d'apprendre des « hard skills ». Les compétences comportementales telles que le travail en équipe, l'empathie, la créativité, l'esprit d'entreprendre et l'audace sont également primordiales. Les savoirs devenant obsolètes de plus en plus vite, il faut être capable d'apprendre à apprendre, apprendre tout au long de sa vie, mettre à jour son portefeuille de compétences

**I.P.** : Y-a-il des segments qui sont plus matures ou plus prometteurs que d'autres ? Ou des segments davantage financés que d'autres ?

**L. M.** : La formation continue cible l'absolue nécessité de se former aux nouveaux métiers et compétences : le particulier est prêt à payer pour son employabilité. Les plateformes digitales ou bien les nouveaux formats d'école (type bootcamps par exemple) permettent d'offrir ces formations et peuvent même délivrer des diplômes certifiants.

Enfin, le collège, lycée et primaire représentent le plus gros marché adressable en valeur en France. La technologie est une voie extraordinaire pour améliorer la pédagogie, et donner aux professeurs les outils pour donner une éducation engageante, personnalisée, adaptée aux usages...

Ce marché sera certainement le plus long à être transformé, mais le potentiel est énorme, et nous y viendrons.

**I.P.** : Quelle est la principale difficulté pour les startups des EdTech en France ?

**L. M.** : La principale difficulté est l'accès au marché.

En France, financement est partagé entre les régions, les départements, les mairies, l'Etat. Et très souvent l'utilisateur (l'élève, le professeur, le parent...), le prescripteur (le professeur, le directeur d'école...), le payeur (la collectivité, l'Education Nationale...) sont des interlocuteurs différents.

L'avantage est que le marché est captif et que cette complexité peut créer des barrières à l'entrée.

Mais nous attendons des pouvoirs publics une mobilisation pour faciliter l'accès au marché pour les jeunes entreprises innovantes, qui pourrait reposer sur plus d'autonomie donnée aux établissements.

Selon Yannig Raffenel (président de EdTech) : « les dispositifs de formation reposent désormais sur 2 piliers-2enjeux » :

D'une part, répondre aux objectifs de l'entreprise, en faisant en sorte que les compétences gagnées par les collaborateurs impactent leur performance.

D'autre part, il faut désormais combler les attentes des collaborateurs considérés dans leur individualité.

Aujourd'hui, le salarié sait qu'il devra plusieurs fois changer de métier, il n'appartient donc plus à l'entreprise.

On assiste ainsi à un profond bouleversement de la culture de l'apprentissage, qui conduit à la naissance de l'entreprise apprenante.

Le Blended Learning est une méthode d'apprentissage qui se base sur l'adaptation des modalités pédagogiques de formation à l'objectif pédagogique au contexte et à la cible apprenante.

### Traduction

La cible apprenante selon son contexte social, familial, a plus ou moins les capacités, la possibilité d'apprendre

- donc on adapte l'objectif pédagogique
- donc on adapte les modalités pédagogiques de la formation

Ceci tenant compte de la capacité de mobilité de la cible apprenante.

L'objectif restant toujours, quel que soit le niveau de compétences, de connaissances, de capacités de répondre très vite aux besoins des entreprises.

Monsieur Raffenel expose très bien la philosophie du Blended Learning.

« Les savoirs ne sont plus entre les seules mains des experts (je suppose les enseignants), ils sont partout et facilement accessibles ».

Sans aucun complexe, M. Raffenel compare sa pédagogie à celle de Célestin Freinet, rappelant sa pédagogie de projet.

Mélanie Vienot : Coprésidente de ED Tech France est Directrice générale du Projet Voltaire.

Le Projet Voltaire est présenté comme le N°1 de la remise à niveau en expression et en orthographe. Outil en ligne utilisé pas plus de 5.000 établissements du primaire à l'entreprise en passant par le collège et l'université (à titre indicatif le pack collège : 1.326 € HT/an).

### **Qu'est-ce que le projet Voltaire ?**

C'est avant tout une entreprise privée en ligne qui propose de manière générale une remise à niveau en français et qui, moyennant finances supplémentaires, délivre une certification reconnue par les entreprises.

Doit-on faire un lien entre la disparation des heures de français dans l'éducation nationale et l'apparition de cette (ces) startup ?

En 1976, un élève sortant du collège avait reçu 2.800 heures de français (du CP à la 3<sup>ème</sup>), en 2015 pour la même durée 600 heures de moins.

La réforme du collège de 2016 peut encore en faire perdre 540 toutes matières confondues, « l'autonomie » des établissements permettant d'instaurer des horaires variables d'un collège à l'autre.

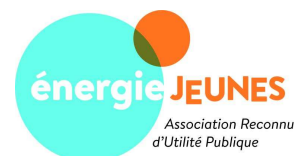
De plus, les validations délivrées par Voltaire nous obligent à constater que les diplômes Education Nationale ne valent plus grand-chose sur le marché du travail. En effet, pour ceux qui en ont les moyens, ils pourront s'offrir la certification délivrée par Voltaire qui elle est reconnue par les entreprises.

Pour info : le certificat Voltaire épreuve orthographe coûte 59,90 €. Le certificat Voltaire épreuve expression coûte 69,90 €. Pour mieux réussir, Voltaire vous propose ses propres ouvrages (en moyenne 25 €).

Depuis 2022, cette formation n'est plus éligible au compte personnel de formation.

---

## **Energie Jeunes**



**Création** : fondée en 2009

**Présidence** : Philippe Korda – Fondateur de la Société Korda et Compagny. Société spécialisée dans la formation professionnelle et les ressources humaines.

**Jérôme Thureau**, cofondateur Energie Jeunes, gérant de l'entreprise Switch and Go Société de Conseil en entreprise.

**Au Conseil d'Administration en 2017** : **Isabelle Robin**, Cheffe département DRDIE, Direction générale de l'enseignement scolaire au ministère de l'Education Nationale.

**Objectif de l'association** : proposer gratuitement aux établissements scolaires un programme pédagogique ayant pour objectif « Aimer apprendre au collège »

**Slogan de l'association** : On a tous aimé apprendre

**Financement** : Énergie Jeunes bénéficie du soutien précieux de fondations privées telles que la Fondation Bettencourt Schueller ou la Fondation Alpha Omega. Ces fondations apportent un soutien financier et un accompagnement plus structurel pour aider au développement de l'organisation.

On trouve leur bilan financier ici :

[https://energiejeunes.fr/wp-content/uploads/2020/11/EJ\\_RA19-20-basse-def-planches.pdf](https://energiejeunes.fr/wp-content/uploads/2020/11/EJ_RA19-20-basse-def-planches.pdf)

Energie Jeunes agréée par le ministère de l'Education Nationale en 2014. En 2017, le Conseil d'Etat lui octroie le statut d'association reconnue d'utilité publique.

**Cette reconnaissance d'utilité publique** vous permet de faire bénéficier, les particuliers et les entreprises, qui vous accordent des dons, d'une réduction d'impôt sur le revenu ou d'impôt sur les sociétés.

Cette association propose gratuitement aux établissements scolaires un programme pédagogique central : « Aimer apprendre au collège ».

Pour ce programme, Energie Jeunes intervient au collège sur les heures de cours (intervention de 55 mn) selon un planning défini avec le collège.



## Lors de ces interventions, quel est le rôle de l'enseignant titulaire de la classe ?

Pour Energie Jeunes : « Les enseignants sont toujours invités à introduire et à conclure les sessions mais aussi et surtout à :

- Prendre la parole à tout moment pour renforcer les messages les plus adaptés au besoin de leur classe
- Aider spécifiquement certains de leurs élèves lors des phases de travail individuel
- Rétablir si nécessaire, la discipline et le calme ».

**Le groupe Korda** (du nom de son fondateur, Philippe Korda) comprend : un cabinet de consultants, une agence digitale, un studio de production de films.

En 2021, Philippe Korda annonce le partenariat de la Société April (assurances) avec l'association Energie Jeunes. Partenariat qui se divise en 2 actions :

- Participation des « collaborateurs » du groupe April qui pourront rejoindre les 1.000 Volontaires qui appliquent la méthode d'enseignement d'Energie Jeunes.
- Cette mobilisation humaine s'accompagne d'un investissement financier significatif (on ne connaît pas le chiffre mais ça veut dire beaucoup) du groupe April et de son actionnaire CVC capital partners.

**Pour information** : CVC est l'un des 10 plus grand de Capital-Investissement au monde. Siège social au Luxembourg.

**Pour information** : April Créée avec le Medef, le prix du Capital Humain pour la région lyonnaise – 2013

Ce prix veut démontrer qu'il est efficace et compétitif de développer une politique qui place l'humain au cœur de la performance.

Fondée par Philippe Korda, le président d'une entreprise de conseil en management, formation et communication, l'association Energie jeunes se déplace depuis quelques années gratuitement dans de nombreux collèges d'éducation prioritaire afin de lutter contre le décrochage scolaire. Louable intention (en ces temps d'austérité) saluée par le chef de l'Etat en personne le 24 juin 2014.

Qui sont ces bénévoles censés prêcher la bonne parole ? Pour beaucoup d'entre eux, ce sont des collaborateurs d'entreprises partenaires, des salariés de L'OREAL, Orange, EDF, Nestlé et autres qui en effectuant des donations bénéficient au passage de publicité à faible coût et de réduction d'impôts.

*L'Etat choisit donc de se désengager de l'Ecole. Il n'investit plus dans l'avenir. A l'heure où l'on s'interroge sur les moyens du vivre-ensemble et à l'aube de choix cruciaux concernant la survie de la planète, il renonce à faire de nos enfants de futurs citoyens critiques capables de s'interroger sur le monde et de cohabiter en harmonie. Il laisse de grandes entreprises s'immiscer dans sa mission (ce que la future réforme des collèges prévoit de renforcer largement) et en faire des « guerriers » obsédés par la seule réussite individuelle. Et nous, nous fermons les yeux sur les injustices qui ne cessent de croître chaque année, en partie à cause de la quête effrénée du profit de ces mêmes entreprises. Et nous laissons disparaître le sens du lien social. Comment croire que cela ne nous explosera pas au visage ?*

[Extraits de :

<https://blogs.mediapart.fr/edition/educateurs-prioritaires/article/140415/que-viennent-faire-les-multinationales-au-college>

Marlène Prada, enseignante de Lettres modernes (Club Médiapart)].

## Eloquentia

**Création** : en 2012

**Présidence** : Jérôme Auriac

**Objectif de l'association** : Permettre à la jeunesse de s'exprimer librement et de gagner confiance en soi à travers des concours de prise de parole en public.

**Slogan de l'association** :

**Financement** : en 2021 la mairie de Paris donne une subvention de 99 680 euros.



[https://a06-v7.apps.paris.fr/a06/jsp/site/plugins/odjcp/DoDownload.jsp?id\\_entite=55779&id\\_type\\_entite=6](https://a06-v7.apps.paris.fr/a06/jsp/site/plugins/odjcp/DoDownload.jsp?id_entite=55779&id_type_entite=6)

Dons privés d'entreprises, de fondations, de particuliers et Subventions publics

En 2022 les produits d'exploitation s'élèvent à 1838458,29 Euros, il faut bien sûr en retirés tous les frais et charges.

**Le bilan détaillé :**

[https://www.journal-officiel.gouv.fr/telechargements/ASSOCIATIONS/DCA/PDF/2022/3108/877861732\\_31082022.pdf](https://www.journal-officiel.gouv.fr/telechargements/ASSOCIATIONS/DCA/PDF/2022/3108/877861732_31082022.pdf)

Eloquentia est projet éducatif d'intérêt général né en 2012 et développé par Stéphane de Freitas

Le président Jérôme Auriac lance avec Muriel Pénicaud et 150 personnalités un appel à se mobiliser pour la jeunesse en mars 2021.

[Extrait : TRIBUNE 11 JUIN 2020 de l'association Eloquentia dans médiapart]

L'inclusion ou l'explosion

*Après la crise sanitaire, la crise économique va heurter encore plus la jeunesse la plus défavorisée. La mobilisation du secteur privé et le soutien des pouvoirs publics est aujourd'hui indispensable. « Il est temps de miser sur notre jeunesse, dans toute sa diversité » réclame L'Ascenseur, une coalition de 53 associations et Fondations.*

<https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/110620/l-inclusion-ou-l-explosion>

Jérôme Auriac lance une agence-conseil spécialisée dans les relations Entreprise-ONG, baptisée Be-Linked (2008). Cette société (avec coordination Sud, coordination nationale de plus de 178 ONG de solidarité internationale) compte déjà parmi ses clients le Medef qui lui a confié une étude sur les relations entre les entreprises françaises et le ONG de solidarité internationale.

Actualités - CCEP France

Dans le cadre de ses actions en faveur de l'égalité des chances et de l'insertion des jeunes, Coca-Cola European Partners (CCEP) France poursuit son engagement et s'associe avec « Eloquentia » et « Le Réseau » pour organiser son premier concours d'éloquence en faveur des jeunes issus des quartiers prioritaires d'Ile-de-France et de Marseille, à proximité de trois des sites de production de CCEP (Clamart, Grigny et Les Pennes-Mirabeau).

En effet, Coca-Cola European Partners (CCEP) France s'engage depuis sa création pour l'égalité des chances. Ces engagements en faveur des jeunes issus des quartiers « politique de la ville » ont été renouvelés en 2018 avec la signature du PAQTE quartiers sous les auspices du ministère de la Ville. CCEP s'est engagé à réaliser 10% de ses recrutements dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

*Anne-Sophie Lefebvre, Directrice Générale d'Eloquentia, déclare « Quelle fierté d'avoir permis à ces jeunes de porter leurs voix, de découvrir la puissance des mots et le pouvoir de l'écoute ! Eloquentia est très fière de ce partenariat avec Coca-Cola European Partners et l'association Le Réseau ! »*

Peu de presse sur cette association, seule les informations « officielles » de l'association semblent disponibles. Toutefois cette publication de Coca Cola European Partners qui en dit long sur la philosophie et l'éthique d'Eloquentia. Là encore cette association sert de « paravent » à des opérations de greenwashing, de porte d'entrée à des grands groupes industriels qui ne rêvent que d'une chose, être maître de l'éducation pour distiller les seuls apprentissages dont ils ont et auront besoin, fin de développement de l'esprit critique, fin de l'ouverture culturelle, fin de la connaissance générale laissant ainsi place à l'évaluation par Compétences.

---

## IN FINE

C'est le Forum Internationale du Numérique pour l'Education

Le justificatif de ce forum :

« Avec la crise sanitaire, le monde de la formation connaît une accélération inédite des usages numériques et

avec elle une transformation des modalités d'apprentissage comme des pratiques professionnelles ».

La question que l'on peut se poser, est que, est-ce que cette transformation est souhaitée, voulue par les acteurs de l'éducation ou est-elle "imposée" par l'absence d'autres choix ?

« IN FINE vous invite à décrypter les enjeux et les évolutions en cours. Par ailleurs, l'acquisition d'une culture numérique éclairée est indispensable à une société de la connaissance. Ainsi pour qu'innovation rime avec progrès humain, IN FINE plaide pour un numérique responsable et durable : impact environnemental, usage raisonnable, adaptabilité sont d'autant de questions à débattre collégalement.

[...] IN FINE montera en puissance avec tous les acteurs de la formation tout au long de sa vie, du scolaire à la formation adultes ».

Cette idée n'est pas nouvelle, elle fait doucement son chemin et s'insinue tranquillement dans le monde de l'éducation. C'est en mars 2000 lors du Conseil Européen de Lisbonne des chefs d'Etats et de gouvernement ont convenu de faire de l'Europe **l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde capable de croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale.**

La notion de **formation tout au long de sa vie, notamment grâce à « l'adaptive learning »**, est l'élément clé de cette stratégie, elle peut être définie comme « toute activité d'apprentissage entreprise à tout moment de la vie dans le but d'améliorer les qualifications et compétences dans une perspective personnelle, ainsi que sociale et/ou liée à l'emploi ».

Pour cela, l'éducation et la formation tout au long de sa vie reposent sur trois principes :

- Amélioration des systèmes nationaux d'éducation et de formation
- Place centrale de l'apprenant
- Egalité des chances, pertinence et qualité de l'offre de formation.

#### Le but de cela

Tout d'abord il faut savoir qu'au « sein de l'Europe seule la France avait mis en place un système de financement imposé par la loi, les contributions des entreprises revêtent le caractère d'une taxe parafiscale et s'assimilant à une dépense obligatoire pour les finances publiques ».

Ainsi le patronat est amené à accepter en 1971 la mise en place d'une obligation de financement de la formation ainsi qu'un droit individuel de formation (IF de longue durée et rémunéré).

La réforme de 2003 instaure le DIF, Droit Individuel de Formation et sort une partie de celle-ci du temps de travail et donne lieu au versement d'une allocation équivalent à la moitié du salaire.

En 2014, la contribution minimale de l'employeur passe de 1,6 % à 1 %.

Le 5 septembre 2018, la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, est dans la continuité des précédents, tout en accentuant les aspects libéraux. Cette loi vise en fait, sous prétexte de libérer l'entreprise des rigidités du marché du travail à privatiser davantage le système de formation continue et d'apprentissage.

On ne peut pas dissocier ce projet de « formation tout au long de sa vie ». En effet, comme le dit le rapport « compétences et apprentissage tout au long de sa vie : repenser ces outils essentiels pour l'avenir du travail ».

Et repenser ces outils la commission européenne y travaille et prépare l'avenir (plan d'action en matière numérique 2021-2027) en souhaitant bouleverser notre système d'enseignement, il ne s'agit pas là d'être opposé à toute forme de changement mais il paraît nécessaire de mesurer toutes les déviations liées au bouleversement prévu.

Quelques exemples pour attirer l'attention :

Dans le chapitre nommé : Renforcer les aptitudes et compétences numériques pour la transformation numérique, on peut lire :

Des aptitudes et compétences numériques de base dès le plus jeune âge

**Dans le chapitre : Plan d'action en matière d'éducation numérique – Action 1, on peut lire :**

Encourager les États membres de l'Union européenne (UE) à favoriser un dialogue plus étroit entre tous les acteurs de l'économie et entre établissements d'enseignement et de formation.

**Dans le même chapitre : Plan d'action en matière d'éducation numérique – Action 6**

L'IA (Intelligence Artificielle) recèle un potentiel considérable pour **transformer l'éducation et la formation des élèves**, des enseignants et du personnel scolaire. Elle pourrait, par exemple, contribuer à **réduire le décrochage scolaire**, à **compenser les difficultés d'apprentissage** et à **soutenir les enseignants** par un apprentissage différencié ou individualisé au moyen d'applications d'apprentissage des langues, de générateurs de synthèse vocale de texte, de tuteurs virtuels pour les apprenants, etc.

#### **Dans le même chapitre : Plan d'action en matière d'éducation numérique – Action 11**

Collecte transnationale de données sur les compétences numériques des étudiants et fixation d'un objectif en matière de compétences numériques pour les apprenants au niveau de l'Union

Le dossier complet : <https://education.ec.europa.eu/fr/focus-topics/digital-education/action-plan>

Selon l'OIT « Le développement des compétences et l'apprentissage tout au long de sa vie sont des éléments essentiels du travail décent, de la productivité et de la durabilité et peuvent accroître la valeur et le produit du travail, donner aux travailleurs les moyens de prendre leur destin en main et enrichir les sociétés ».

« Aux individus, ils assurent les moyens de suivre leurs intérêts et leur aspiration au marché du travail, d'échapper à la pauvreté et à l'exclusion sociale et de s'adapter au monde du travail et à ses mutations ».

Là encore, l'argumentaire libéral est à son comble. Tout est de la responsabilité de l'individu, il s'adapte, se forme ou reste sur le bord du chemin, seul objectif accroître la valeur et le produit du travail. Fin des valeurs de la République Egalité/Fraternité. Se former et n'avoir que la moitié de son salaire, il y a des moitiés avec lesquelles on ne peut pas vivre, la Fraternité a totalement disparu, c'est chacun pour soi, tu prends ton destin en main.

#### Comment fait-on le choix de son destin ?

Plus rien ne fait société l'individu est sorti du groupe, il est seul responsable de ce que sera son présent et son avenir.

Avons-nous tous la même histoire ?

Avons-nous tous les mêmes capacités à gérer les événements bons ou mauvais qui jalonnent notre vie ?

Retour au XIX<sup>e</sup>, la productivité avant tout, le profit, l'enrichissement, le travailleur « maintenant maître de son destin » sera plus que jamais la variable d'ajustement.

---

## Institut de l'engagement



**Création** : en 2012

**Présidence** : Martin Hirsch. Il était aussi Directeur général AP-HP jusqu'en juillet 2022, Président de l'agence du service civique jusqu'en novembre 2013, Membre du gouvernement jusqu'en 2010.

**Directeur général** : Quentin Jagorel nommé par M. Hirsch. Précédemment Inspecteur des finances

**Objectif de l'association** : « Valoriser l'engagement pour former une nouvelle génération responsable et citoyenne ».

#### **Financement** :

L'Institut de l'Engagement est financé à 80% par des fonds privés. Les dons à l'Institut de l'Engagement sont déductibles à 60% de l'impôt sur les sociétés. L'Institut de l'Engagement est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage.

Pour 2021, le budget total de l'Institut hors valorisation en nature s'élève à : 2 690 054 € pour 2021.

#### **Rapport d'activités 2021** :

<https://www.engagement.fr/wp-content/uploads/2022/07/RA2021-INSTEN-web-1.pdf>

#### **Les missions** :

L'Institut de l'Engagement repère, grâce à une procédure d'admission exigeante, des jeunes à fort potentiel. Ces « lauréats de l'Institut » ont fait la preuve de leur sens des responsabilités, de leur esprit d'initiative, de

leur motivation, de leur envie d'agir.

« Dans un système éducatif cadenassé, les jeunes n'ont pas tous les mêmes chances de succès : l'institut de l'engagement est un déclencheur d'opportunités pour des profils qui ont fait le choix de l'engagement ».

Martin Hirsh lance en 2007 avec Christine Boutin le plan national d'action pour l'inclusion (ce qui est un des axes du protocole de Lisbonne), il réforme le RMI pour le transformer en RSA.

Quentin Jagorel sera chargé de mission du *Plan de Relance au ministère de la Culture* depuis janvier 2021 jusqu'en juillet 2022.

Claire de Mozancourt a été, avant Quentin Jagorel, 10 ans à la direction de l'institut de l'engagement. À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022, elle sera remplacée par Quentin Jagorel, inspecteur des finances.

En Aout 2022 Claire de Mazencourt sera nommée par arrêté de la Première Ministre, sera nommée adjointe déléguée interministérielle à l'encadrement supérieur de l'Etat, chargée de l'attractivité, de l'égalité et de la diversité.

Tout reste dans le même cercle, chacun est interchangeable d'un poste à un autre, l'essentiel étant de rester dans le cercle des décideurs.

---

## La Ligue de l'enseignement



**Création :** La Ligue de l'enseignement est créée en 1866

**Présidence :** Françoise Sturbaut en charge de l'urgence climatique, de la transition écologique et des jeunes, Mais aussi Présidente Association *Education et devenir*

**Vice-président :** Yannick Hervé en charge du suivi et de l'accompagnement du réseau de la synergie avec les fédérations sportives de la ligue et de la réforme de la confédération

**Objectif de l'association :** la ligue de l'enseignement propose des activités éducatives, culturelles et de loisirs

**Financement :** La ligue de l'enseignement est en grande partie financée par l'éducation nationale. Pour exemple en 2020 pour le département 35, il n'y a pas de rapport financier national.

- les produits 1 232 400 euros
- les charges : 1 196 252 euros

Le résultat d'exploitation présente néanmoins un excédent de 36 148 euros et présentait déjà en 2019 un excédent de 20 051 euros

### **Historique de l'association**

C'est Jean Macé qui est réfugié en Alsace après le coup d'Etat de 1851 lance deux appels dans l'opinion nationale pour créer la Ligue de l'Enseignement en France, à l'imitation d'un mouvement belge.

Corps intermédiaire de l'idée républicaine, la ligue trouve à la fin du XIXe siècle sa place dans l'espace social.

Ce sera « à côté de l'école » en promouvant le post et le périscolaire, comme un espace de protection de l'école publique, destiné à prolonger les bienfaits de celle-ci sur les jeunes gens et les jeunes filles qui en sont issus.

C'est après la guerre de 14-18 qu'elle se reconstitue sous les forces d'une « Confédération générale des œuvres laïques ».

La ligue de l'enseignement défend, elle aussi la formation tout au long de sa vie, on se rend bien compte que cette ritournelle est devenue un gimmick et maudit soit celui qui ose émettre un doute sur les objectifs et les raisons de cette ritournelle répétée à l'envi par tous, à tel point que le nombre en a fait une vérité contre laquelle on ne peut aller.

## **Bienvenue sur le site d'Education & Devenir dont Mme Sturbaut est présidente :**

L'Ecole doit résolument contribuer à la justice sociale et à la cohésion nationale.

Education & Devenir défend l'idée d'une autonomie des établissements qui, dans un cadre fixé et garanti par l'Etat, mette en synergie les partenaires locaux, crée les conditions d'une authentique égalité des chances et permette à chaque élève d'atteindre son propre niveau d'excellence.

En ce sens, l'Ecole doit s'engager dans un processus de redéfinition des missions et des services de ces personnels afin de donner corps à un projet cohérent de réussite des élèves porté par chaque communauté scolaire.

L'Ecole ne peut pas se réduire à la seule mission de transmission des connaissances ou à la simple formation professionnelle des jeunes. Elle doit encore et dans le même mouvement :

- jeter un pont entre les générations,
- transmettre avec le patrimoine culturel et scientifique de l'humanité,
- conduire les jeunes à l'exercice de la liberté et de la responsabilité,
- les aider à se forger un sens moral et critique, à exercer leur raison, à se construire une sensibilité esthétique et à cultiver des qualités de cœur.

### **Pourquoi demander et défendre l'autonomie des établissements ?**

C'est un choix politique directement inspiré du « new public management\* » (promu par J.M. Blanquer) dans son livre « l'école de demain ».

Cette approche très libérale du système scolaire repose sur le principe de l'autonomie qui, dans les faits, ne contribue en rien à la lutte contre les inégalités mais qui bien au contraire, exacerbe la compétition entre les élèves, les équipes pédagogiques et les établissements scolaires.

**\* Quels sont les principes du New Public Management ?** Concrètement, le new public management impose la mise en place de nouveaux instruments de pilotage et de supervision des activités des services publics dorénavant orientés sur l'efficacité et la performance. Parmi ceux-ci, la contractualisation des relations entre le principal (l'autorité politique) et l'agent (agence d'exécution)

**Pourquoi le New Public Management ?** La notion de new public management est apparue aux États-Unis, pour corriger un Etat dépensier et des agents publics jugés inefficients

Dernier point sur l'autonomie des établissements défendue par la présidente de la Ligue de l'Enseignement, Mme Sturbaut.

Les études internationales faites sur ce thème permettent d'établir que la relation entre autonomie et réussite des élèves n'est pas linéaire et s'observe sous certaines conditions, dans certains contextes, les apôtres du libéralisme continuent à diffuser leur petite musique lorsque la mise en concurrence ne produit pas les effets escomptés, c'est que la réforme n'est pas allée assez loin

Sources : Cahiers pédagogique février 2020

---

## **Ma Petite Planète**

**Création :** en 2020 par Clément Debosque, Mathilde Hebert, Christian Nallatamby



**Ma Petite Planète**

**Présidence :** Clément Debosque

**Objectif de l'association :** Sensibiliser et faire passer à l'action concrètement, à travers des défis du quotidien, un maximum de personnes sur le sujet de l'écologie (#MPP Players)

**Financement :** l'association est avant tout financée par les ventes de ses prestations de services. Pour l'année 2021 : 258 122 Euros

Les dons et subventions pour 2021 : 26 240 Euros

**Un produit d'exploitation 2021 :** 292 137 Euros

**Ses charges de fonctionnement 2021** : 119 602 Euros

Plus d'informations sur : <https://mapetiteplanete.org/wp-content/uploads/2022/11/Rapport-activite-mpp-sco-2021.pdf>

Association loi 1901, Ma Petite Planète est un jeu écolo proposant des défis écologiques, à réaliser en famille, entre amis, entre collègues pendant trois semaines.

L'ambition : devenir le jeu de référence en France en Europe sur le passage à l'action écologique. Le jeu existe en version grand public, entreprise, scolaire.

**Clément Debosque** : licence en économie à l'université catholique de Lille, Master option entrepreneuriat à l'ESCP (École supérieure de Commerce de Paris), ambition : contribuer à changer le système.

En 2016, il crée l'association « la Fourmilière ». Objectif : rendre le bénévolat accessible à tous. Auparavant il était analyste à Réseau Entreprendre Paris (Très lié au Medef ). Le réseau entreprendre est une association reconnue d'utilité publique

**Mathilde Hebert** : assure la coordination de l'accompagnement des entreprises/collectivités et université et participe au Challenge.

Nos ambitions : *Magazine Forbes* : 1er Juin 2022

- Pour le grand public : devenir le challenge et l'application de référence, à l'échelle européenne, pour sensibiliser et faire passer à l'action son entourage. (Le "Mon Petit Gazon" de l'Ecologie)
- Pour les entreprises et organismes publics : devenir le team-building à impact de référence à l'échelle européenne sur l'écologie
- En milieu scolaire : devenir le projet pédagogique de référence sur l'écologie, accessible à tous les enseignants et enseignantes et reconnu par l'éducation nationale. (Le Concours Kangourou de l'Ecologie)

Les défis écologistes sont adaptés à l'âge des élèves de la maternelle au lycée, les enseignants valident les défis relevés grâce à une application dédiée. L'association propose une prestation de services avec un accompagnement dédié aux entreprises et aux collectivités.

Une nouvelle fois, Ma Petite Planète le dit dans son rapport d'activité, l'individu est « responsable », l'écologie est l'affaire de la personne, cette idée est répandue avec force au sein de l'institution scolaire, une équipe de Ma Petite Planète est dédiée à cela.

Un objectif clairement affirmé : créer et renforcer les liens avec les collectivités et les académies et ce dans l'objectif de toucher 55 000 élèves pour 2022.

Le jeu Ma Petite Planète « 2021 » est pour le moment gratuit pour les particuliers et les enseignants, à terme il sera payant.

Toutefois l'association est claire, elle vend des prestations (pour l'instant aux entreprises).

#### **Au niveau financier :**

Ce statut associatif n'empêche pas l'association de développer un modèle économique afin de pérenniser son impact. Celui-ci est basé sur deux piliers principaux :

**La mise en place et l'animation de ligues MPP au sein d'entreprises** : nous proposons aux entreprises et organisations de lancer une dynamique autour de l'écologie et de les accompagner pour la mise en place et l'animation du challenge ainsi que le suivi de l'impact lié aux défis relevés par les salariés.

Les dons à l'association de la part des MPP Players ou autres !

---

## **Moteur ! Ose la confiance**

**Création** : en 2015

**Présidence** : Caroline Sénéclauze

**Objectif de l'association** l'égalité des chances est un mirage vers lequel nous devons tendre ».

**Financement** : Cette association fonctionne avec des subventions de la région Île-de-France et de fondations



d'entreprises.

Deux mécénats principaux : fondation SFR et fondation Edmond Rothschild.

En 2022 l'association reçoit 15000 Euros du conseil régional d'île de France, 35 000 Euros de la BNPP, 20000 Euros de la fondation Audiens et dispose de 35000 Euros de fonds propres.

**Caroline Sénéclauze** est la fondatrice de l'association Moteur ! en 2015. Elle est membre du CA de l'association Moteur. Mais aussi, membre du comité pluralisme, éthique et diversité BFM TV depuis mai 2015, membre de l'observatoire de la diversité avril 2015, directrice associée : orchestre de l'alliance/festival escapades musicales juin 2004.

**François Danel** membre du conseil d'administration : Directeur Délégué de Moteur ! Directeur Général Earthwake°, Directeur Général d'action Contre la Faim 2007 à 2013 avant d'en être directeur financier 1990 à 1996. Mais aussi, Directeur financier UCPA (Union nationale des Centres sportifs de Plein Air) de 1996 à 2003, Secrétaire Général de l'IFAS 2004 à 2006 (IFAS\* : Institut Français d'Analyse Stratégique).

*\* Fonctions majeures de l'IFAS*

Centre de recherche : réflexion, analyse, prospective et théorie de la stratégie militaire. Une source d'information, un pôle d'influence des opinions visant à nourrir et à orienter le débat public. Un espace de rencontres et d'échanges de point de vue permettant à ceux qui n'ont pas rarement la possibilité de se retrouver, d'établir une relation mutuelle profitable.

\*\*Earthwake : entreprise et association qui revalorise les déchets plastiques

### **Les Projets Moteur !**

Destiné aux jeunes de 14 à 22 ans : rendre hommage à une personne de leur entourage en 1mn30 avec leur smartphone. Ce que Moteur ! appelle un projet très inclusif.

Avec la création des « campus de la confiance ». Dans le cadre d'un concours, 25 lauréats sont amenés au festival de Cannes et intègrent ensuite le campus sur cinq jours pour travailler la confiance en soi.

Le serious game Moteur ! dans les collèges et les établissements en zone REP et REP+ de Hauts de France. Les jeunes apprennent à se connaître en interagissant avec les autres, en définissant leur orientation scolaire. Moteur ! est en partenariat avec le ministère de l'Éducation Nationale, les académies de Lille, Amiens, Limoges, TF1, CNC, France Télévisions, festival de Cannes, Google, YouTube.

Dans le bilan financier apparaît la fondation Audiens, qui sont-ils ?

Audiens est le partenaire de confiance des professionnels de la création et de l'information pour leur protection sociale et développe une expertise exclusive à leur service.

Audiens Santé Prévoyance (Audiens SP) est une institution de prévoyance active dans le secteur de la protection sociale complémentaire collective des intermittents du spectacle. Après s'être autosaisie à la suite d'un rapport d'enquête établi par la Brigade interrégionale d'enquête de concurrence d'Auvergne-Rhône-Alpes et transmis par la DGCCRF, l'Autorité de la concurrence sanctionne Audiens SP pour avoir utilisé son image de marque et les moyens et données dont elle dispose au titre de ses activités de protection sociale complémentaire pour développer l'activité de sa filiale Movinmotion, active sur le marché des prestations de gestion de la paie des intermittents du spectacle.

Audiens SP a abusé de sa position dominante en mettant en œuvre deux abus :

D'une part, en permettant à sa filiale Movinmotion d'utiliser son image de marque et sa notoriété, générant ainsi une confusion dans les esprits des employeurs d'intermittents entre les activités sous quasi-monopole d'Audiens SP et ses autres activités concurrentielles ;

D'autre part, en utilisant les données dont elle dispose en sa qualité de gestionnaire des contrats d'assurance prévoyance et santé complémentaire collective des intermittents du spectacle pour faciliter la commercialisation de l'offre de prestations de gestion de la paie des intermittents du spectacle de sa filiale Movinmotion, lui procurant un avantage concurrentiel qui ne pouvait être répliqué par ses concurrents.

Audiens SP n'a pas contesté les faits reprochés par l'Autorité de la concurrence et a bénéficié de la procédure de transaction. L'Autorité inflige à Audiens SP une amende de 800 000 euros.

<https://www.autoritedelaconcurrence.fr/fr/communiqués-de-presse/lautorite-de-la-concurrence-sanctionne-audiens-sante-prevoyance-pour-abus-de#:~:text=Le%20groupe%20Audiens%20est%20un,prévoyance%20mutuelles%2C%20etc.>



Nouvel Observatoire de l'Innovation Sociale et Environnementale.

**Slogan :** Noise, une école dans les écoles parce que c'était mieux après.

Le NOISE c'est le Nouvel Observatoire de l'Innovation Sociale et Environnementale ! C'est un réseau d'associations fondé en 2011 et présent dans 10 écoles en France qui a pour but de permettre aux étudiants de devenir acteurs du changement, en observant le monde qui les entoure. En 2017, le NOISE a donc ouvert une antenne à l'ECE Paris pour que les futurs ingénieurs puissent commencer dès maintenant à devenir acteurs de ce changement !

Créé à ESCP Europe (l'École Supérieure de Commerce de Paris c'est une grande école consulaire française).

Réseau d'associations dans les grandes écoles de commerce ou business school.

Chaque Association du réseau à son propre bureau : Président, Secrétaire, Trésorier

**École consulaire :** sont des établissements de la CCI. Elles sont financées en grande partie par la contribution économique territoriale (remplace la taxe pro sur les équipements et les biens mobiliers), les produits propres de la CCI et la taxe d'apprentissage.

### Objectif de l'association

- Sensibiliser les futurs managers aux thématiques de l'économie sociale et solidaire et du développement durable.
- Propulser des projets innovants et à impacts positifs.
- Accompagner les entrepreneurs sociaux localement et partout dans le monde grâce à des missions de microfinances.

L'économie sociale et solidaire est-elle un moyen de lutte contre le libéralisme ou une illusion pleine de dérives pour le grand profit du capitalisme ?

« C'est l'idée de remettre l'économie au service de la société, de prendre davantage en compte le bien être des parties prenantes du travail et le respect de l'environnement, *explique Vincent Dalex, membre du NOISE.* C'est l'idée de ne plus considérer le profit comme unique finalité de l'entreprise, mais comme un moyen nécessaire et indispensable. [...] Née des préoccupations d'une jeunesse en quête de sens, l'entrepreneuriat social répond aussi à un besoin d'engagement, au désir de repenser l'entreprise comme milieu de vie. »

Au regard de tout ce qui précède, on comprend bien l'idée générale.

Partant du principe que pour toutes activités effectuées sous l'égide de la collectivité (ici l'éducation) serait contre-productive parce que le service fourni ne fait l'objet d'une vente sur le marché, est donc financée par le prélèvement obligatoire (l'impôt). Il était donc urgent de marchandiser (entre autres) ce secteur pour en retirer des profits et à terme « diminuer la dépense publique ».

Depuis 2022 Noise EmLyon a un nouveau partenaire : **la Fondation Grameen Crédit Agricole**

Que nous dit Léa Faucheux (présidente du mandat actuel du NOISE ESCP Ecole supérieure de commerce de Paris) dans une interview à PGE le média grandes écoles et entreprises, le 23 novembre 2020.

*Nous souhaitons durant la semaine du développement durable [] sensibiliser toute la communauté ESCP en ouvrant le débat et en **proposant des solutions pour un monde plus durable.** A l'occasion de la semaine, le NOISE s'unit avec plusieurs associations étudiantes pour proposer un contenu riche de thématiques et de formats, et ainsi prouver que **le changement peut avoir lieu à différentes échelles et dans différents domaines.** »*

Et que nous dit France Inter le 13 avril 2023 : Une autre banque est également épinglée par le rapport, le Crédit Agricole, "dont les principaux clients sont TotalEnergies, Saudi Aramco et Eni, est entré dans le top 10 des banques finançant l'expansion des énergies fossiles en 2022.

Dans le rapport Banking on Climate Chaos, sept ONG dont Reclaim Finance et Les amis de la Terre avancent que les neuf premières entreprises pétrolières et gazières américaines et européennes, dont TotalEnergies, BP et Eni, ont reçu collectivement l'an dernier 11,9 milliards de dollars de financement de la part des banques françaises, principalement Crédit agricole, BNP Paribas et Société générale.

Crédit agricole et BNP Paribas, comme l'italienne Unicredit, ont même augmenté leurs financements auprès de cette industrie en 2022 par rapport à 2021, assurent ces ONG, montants à l'appui. Les calculs portent sur les prêts accordés, mais aussi les émissions d'actions et d'obligations des entreprises du pétrole, du gaz et du charbon.

La Croix (avec AFP), le 13/04/2023

Le crédit agricole déclare ne plus financier d'énergies fossiles d'ici 2025, mais d'ici là.....

---

## Rev'Elles



**Création :** fondée en 2013 par Athina Marmorat

**Responsable administratif :** Dilan Pozza

**Responsable partenariat** et développement : Sine Meigney

**Objectif de l'association :** l'association Rev'Elles inspire, motive et accompagne les jeunes femmes des quartiers populaires dans leur épanouissement personnel et professionnel.

**Slogan :** L'égalité des chances passe d'abord par l'égalité des rêves

**Financement :** L'association au regard de ses publications, semblent être financée par la taxe d'apprentissage et des dons de particulier et une multitude de fondations, dont la fondation Bellon dont nous avons déjà parlé précédemment pour une autre association

**Athina Marmorat :** est consultante en innovation pédagogique, formatrice spécialisée en programmes d'orientations et d'insertions professionnelles. Intervient à la demande pour des Fondations, des associations et des établissements scolaires

A partir de la formation de sa fondatrice Rêv'Elles crée des parcours pédagogiques transformateurs destinés aux jeunes femmes de milieux modestes. Grâce à des espaces d'apprentissage centrés sur l'expérientiel et à une communauté engagée, les jeunes femmes apprennent à prendre confiance en elles, à s'affirmer et à ouvrir leurs champs des possibles

En 2019 est nommée Chevalier de l'ordre du Mérite par le ministre du travail et de l'emploi (Muriel Pénicaud)

Aujourd'hui Athina Marmorat ne travaille plus que pour l'association

En 2021 Rev'Elles entre dans le classement du T50 de l'entrepreneuriat à impact°.

\*Classement initié par Carenews, récompense les entreprises et structures qui œuvrent pour « un demain meilleur et pérenne ». Ce classement est piloté par, l'EESEC, un cabinet conseil en stratégie RSE, BNP Paribas. (que des philanthropes)

### **L'entrepreneuriat à impact, c'est quoi ?**

Né de la Loi PACTE en 2019, les entreprises à impact doivent s'engager à :

- **partager des richesses :** déployer une stratégie financière éthique, responsable et solidaire fondée sur des modes de gestion équitables et transparents,
- **partager le pouvoir :** imposer un principe de gouvernance éthique,
- **mesurer son impact social** et adopter son rôle sociétal et le traduire dans son cœur de métier,
- **mesurer son impact environnemental** et engager une véritable transition en matière d'éco-consommation et d'éco-conduite, à la fois dans l'entreprise et auprès de ses parties prenantes externes.

(source MEDEF)

---



**Création :** Association fondée en 2013 par **Marina Barreau**

**Co-fondatrice & directrice générale :** Marina Barreau

**Slogan :** révélateur de talents

**Financement :** en 2021

TADAM reçoit un financement par Coca Cola European Partners

TADAM bénéficie désormais de l'accompagnement d'Entreprendre&+ avec une aide financière de 100 000€

Vente des produits de formations

Marina Barreau justifie le travail de son association sur les chiffres d'une enquête faite sur 750 élèves parue dans le figaro disant « Les études montrent que le décrochage scolaire, environ 100 000 élèves par an, est la conséquence de facteurs multiples. Ensuite, statistiquement parlant, les élèves français ont une plus faible confiance en eux que le reste des élèves. 59% des élèves français ont confiance en eux contre 71% des élèves faisant partie des pays de l'OCDE. Enfin, un facteur important de ce taux de déscolarisation est que les élèves ont dû mal à se connaître et à s'orienter. 3 jeunes sur 10 regrettent leur choix d'orientation.

Ces facteurs ont des conséquences lourdes sur le climat de la classe. La France arrive parmi les 3 derniers pays du classement PISA, 50% des élèves souffrent du bruit et du chahut en classe. »

En 2020 la France comptait **3.440.400 collégiens** chiffres publiés par le ministère de l'Éducation nationale,

Comment prendre au sérieux de tels propos ?

Plutôt que faire des chiffres des arguments publicitaires ne serait-il pas plus intéressant et constructif de chercher

- les causes ? Marina Barreau constate que 3 élèves sur 10 regrettent leur orientation, s'est-elle interrogée sur les conséquences de Parcoursup ?
- **le gouvernement** n'a pas créé suffisamment de places pour les étudiants, ni de postes d'enseignants-chercheurs pour accompagner la poussée démographique. Il n'y a pas de plan d'investissement à long terme corrélé au baby-boom des années 2000 par exemple.
- **les bacheliers technos et pros** sont les principales victimes de Parcoursup. Les bacheliers pros et technos qui n'obtiennent pas une place en BTS ou en BUT sont démunis. Ils finissent souvent par accepter une place dans une formation qu'ils n'avaient pas voulue, ce qui augmente les risques d'échec.

**Fin septembre, la quasi-totalité des candidats finissent généralement par avoir une place dans l'Enseignement supérieur. Ceux qui acceptent une inscription par dépit sont nombreux.** Beaucoup de bacheliers atterrissent dans une filière où ils ne sont pas à leur place. Ils s'y inscrivent pour conserver leur bourse ou par peur de l'année blanche. Le nombre de candidats en réorientation est en hausse constante, ce qui prouve bien que beaucoup d'élèves n'ont pas été satisfaits par leur première inscription dans le supérieur.

**Il existe un manque évident de transparence concernant l'algorithme Parcoursup.** Dans un rapport publié en 2020, la Cour des comptes soulignait l'opacité de certains critères de sélection à l'entrée dans le supérieur. Notamment le rôle que peut jouer le lycée d'origine. On ne sait pas comment les notes d'un élève sont pondérées en fonction de son lycée. La Cour des comptes réclamait aussi de « rendre publics les algorithmes locaux utilisés par les commissions d'examen. »

**Parcoursup a contribué à l'essor des établissements privés,** de nombreuses places ont été créées dans les universités privées. Car beaucoup de bacheliers, craignant de ne pas avoir de place dans une université publique, jouent la carte de la sécurité en misant sur un établissement privé

[A partir d'une interview d'un enseignant de lycée et d'université réalisé par Delphine Bancaud pour le journal 20mn]

En ce qui concerne PISA si tant est que se soit révélateur, en 2018 la France occupait la 25<sup>ème</sup> place sur 79. Tadam pour palier au déficit de compétences et de résultats de l'éducation nationale (nda) a créé une méthode holistique qui agrège l'apport des neuro-sciences, du coaching et de l'expression corporelle.

Définition méthode holistique : c'est agir sur les différents niveaux d'organisation de l'être humain, que ce soit

son corps ou son esprit afin de le maintenir en bonne santé, il s'agit avant tout d'une démarche thérapeutique.

Dans cette méthode 4 piliers qui sont :

- mieux se comprendre
- se sentir libre d'être pleinement soi
- mieux vivre avec les autres
- renforcer la confiance en soi

Tout se trouve dans des formations : « Devenir révélateur de talents »

Tarifs :

Il existe des séjours pour les Ados au prix de 990 euros

On trouve aussi des ateliers pour les collèges, lycées et universités :

« Je veux agir pour ma classe » : pas de tarifs disponibles

L'association distille aussi des « formations pro »

## LES ESSENTIELS DE L'ACCOMPAGNEMENT

### Consulter les prochaines dates

**Durée :** 42 heures en présentiel (3 x 2 jours), et 14 heures de contenus en ligne

**Prix :** 2100 € pour les entreprises, 1280 € en auto-financement pour les particuliers (1025 € pour les jeunes de - de 26 ans et les demandeurs d'emploi) Avec le compte personnel de formation 1950 euros

**Public :** Coachs, Educateurs, Enseignants aux lycées, et toutes personnes motivées par l'idée d'aider les jeunes à mieux se connaître et prendre confiance en soi

**Lieu :** Paris

Vous ne supportez plus d'entendre que les jeunes sont perdus, se cherchent, ou ont pu décrocher ? Et si vous pouviez être celui ou celle qui redonnera l'étincelle à ces jeunes ?

Pendant la formation vous vivez et expérimentez la méthode TADAM, pour la faire vivre ensuite aux jeunes durant nos séjours ou nos ateliers en collèges et lycées.

**Nos objectifs ?** Que chaque participant puisse :

- Accompagner les jeunes dans leur construction identitaire
- Développer une excellente qualité relationnelle
- Adopter la bonne posture auprès des jeunes
- Intégrer et adapter la démarche TADAM auprès des jeunes

Durant toute la formation, vous vous appropriez un panel d'outils (apports théoriques, ateliers collectifs, jeux d'expression corporelle, etc.) directement applicables dans votre quotidien et essentiels à maîtriser pour animer les ateliers TADAM.

**La démarche TADAM repose sur 3 fondamentaux :**

1. La méthode **tête** (cognitif) - **cœur** (émotions) - **corps** (action) basée sur les neurosciences & la psychologie comportementale (Approche Neurocognitive et Comportementale) et les outils du coaching,
2. Le collectif qui permet à chacun de se découvrir soi-même grâce aux autres,
3. L'expérimentation qui ancre les acquis de manière durable et permet une réelle transformation.

## DÉROULÉ & CONTENU

La formation compte 42 heures en présentiel (3 x 2 jours), et 14 heures de contenus en ligne.

### **MODULE 1 : Accompagner les jeunes dans leur construction identitaire**

- Comprendre et expérimenter l'approche Tête-Cœur-Corps.
- Expérimenter et s'approprier le modèle de l'Approche Neurocognitive et Comportementale (motivations primaires et personnalités)
- Comprendre les mécanismes d'observation

- Réveiller/révéler les talents

### **MODULE 2 : Développer une meilleure qualité relationnelle**

- Communiquer et interagir avec sérénité et apaisement
- Gérer les conflits
- Comprendre les spécificités du public (enfants & adolescents)
- Adapter sa communication
- Accueillir les émotions

### **MODULE 3 : Intégrer et adapter la démarche TADAM dans sa vie pro ou auprès des jeunes**

- Faire le lien entre sa pratique professionnelle et ses motivations primaires
- S'approprier des outils concrets pour améliorer sa qualité de vie au travail
- Bénéficier des apports du collectif
- Intégrer et adapter la démarche TADAM à sa pratique professionnelle
- Faire la synthèse des apprentissages
- Mettre en application les apports de la formation

La formation se déroule à Paris intramuros (généralement dans le 6<sup>e</sup> arrondissement).

Lorsqu'on intègre une cohorte, il est impossible d'en changer car *le groupe* est un élément fondamental de la méthode.

Il est important de consacrer une demi-journée en amont de la formation pour visionner les premières vidéos, puis au moins l'équivalent d'une journée entre les modules pour les travaux de groupe et pour visionner la suite du contenu e-learning.

Impossible de trouver des informations sur l'équipe, seuls les prénoms apparaissent.

## **USEA Un Stage Et Après**

**Création :** en 2010 par Bastien le Coz

**Président fondateur :** Mickael Vidal

**Responsable pédagogique :** Omar Benlaâla

**Slogan :**

**Financement** Cette association fonctionne grâce au soutien de l'État et des collectivités ; en bénéficiant du mécénat financier et du versement de la taxe d'apprentissage des entreprises

« Depuis 2010 notre responsabilité est d'aider la jeunesse à découvrir le monde du travail » c'est ainsi que s'exprime Bastien Le Coz, on agit pour construire une société plus responsable où l'activité professionnelle est un vecteur d'innovation sociale au service des citoyens.

**L'association veut rapprocher du monde du travail les élèves des quartiers difficiles.**

Notre objectif est de collecter et de publier des offres de stage. Mais notre action vise aussi, et surtout, à sensibiliser, dès la sixième, les enfants au monde du travail. Nos intervenants leur expliquent comment fonctionne une entreprise, ce qu'on y fait, les différents métiers, etc.", explique Bastien Le Coz, déjà trois fois entrepreneur.

A la manœuvre, près de 200 bénévoles. Beaucoup sont salariés dans les entreprises partenaires, qui leur accordent du temps pour intervenir dans les établissements. C'est le cas, par exemple, d'une trentaine de collaborateurs de Nespresso ou de Standard & Poor's.

**Bastien Le Coz** s'appuie sur la **loi Cherpion** de juillet 2011 pour faire sa percée dans l'éducation nationale

**Objectifs initiaux de la loi Cherpion :**

- le premier est d'améliorer la situation et l'insertion des jeunes sur le marché du travail en favorisant le



développement de l'alternance. Le but est de porter le nombre d'alternants de 600 000 à 1 million à terme.

- Le deuxième objectif est de mieux sécuriser les parcours professionnels tout au long de la vie. Le développement des groupements d'employeurs, qui permettent d'offrir des emplois à durée indéterminée et à temps plein à des personnes qui auraient sinon un statut précaire, est un outil de cette sécurisation. L'instauration d'un dispositif unique d'accompagnement des salariés licenciés pour motif économique, autre outil de sécurisation, doit être négociée avec les partenaires sociaux et inspirée des meilleures pratiques actuelles, en particulier celles qui ont été expérimentées dans le cadre du contrat de transition professionnelle.
- Enfin cette proposition de loi ouvre le débat du partage de la valeur ajoutée, outil d'amélioration du pouvoir d'achat et de justice sociale.

C'est la **loi Cherpion** qui permettra l'abaissement de l'âge d'entrée en apprentissage de 16 ans à 15 ans

L'association signe en Mars 2011 une convention avec l'éducation nationale voici 2 articles de cette loi qui donnent bien l'esprit et la finalité

### **Article 2 - Définition des objectifs et des actions**

L'association « Un stage, et après ? » s'est fixé les objectifs suivants :

- élargir les choix de stages des collégiens de troisième ;
- donner à ces collégiens l'opportunité de découvrir aussi bien de grands groupes et de grandes institutions que des PME dynamiques ;
- effectuer un travail préparatoire permettant au collégien de réaliser un choix conscient ;
- inscrire le stage d'une semaine dans un parcours sur un an afin que le stage soit une étape dans le choix et la construction de l'orientation ;
- développer les relations entre le monde de l'éducation et le monde professionnel.

Les actions proposées s'adressent en priorité aux élèves scolarisés dans des collèges de l'éducation prioritaire ou situés sur des territoires de la politique de la ville.

Elles ont vocation à impliquer l'ensemble des élèves des classes de troisième. Lors de la première phase, le projet est de permettre aux 120 collégiens en troisième du collège République de Nanterre de bénéficier de cette action. La seconde phase vise à développer cette action dans d'autres collèges.

### **Article 5 - Engagements réciproques**

L'association « Un stage, et après ? » s'engage à :

- sensibiliser les élèves à la diversité des métiers et aux modes de fonctionnement des entreprises ;
- mobiliser, au bénéfice des élèves, un réseau d'entreprises d'accueil pour les stages ;
- accompagner les élèves pour assurer la réussite de leur stage ;
- réaliser un bilan et rendre compte annuellement de son action.
- Le ministère de l'Éducation nationale s'engage à
- faciliter l'identification des collèges prioritaires pour la mise en œuvre du programme ;
- sensibiliser les académies concernées ;
- autoriser l'utilisation du logo ministériel sur les supports de communication de l'association après approbation de ces documents.

L'Etat aura tout fait pour que l'association réussisse son implantation dans le monde de l'éducation, il est important de voir aussi la concomitance des dates, 2010 création de l'association, mars 2011 convention avec l'éducation nationale, juillet 2011 loi Cherpion, on ne pouvait pas rêver mieux, quand il veut l'état sait être rapide et efficace.

En même temps Bastien Le Coz ne perd pas de temps, il prépare une « BacBox », ainsi qu'un pull spécial Bac qu'il vendra aux étudiants en préparation du Bac. Sa marque « le Bachelier » est vendue dans 25 multimarques en France et 5 boutiques *Bathroom Graffiti* à Paris

Cette Box contient 15 produits dérivés « indispensables pour les révisions »

- Un Mug pour tenir bon
- Des surligneurs

- Un outil pour se masser la tête
- Des lunettes de soleil
- Des boutons de manchettes « pour être beau le jour de l'examen.....»

Ceci en lien avec sa société Astreaco qui fait de l'exportation spécialisée dans les produits chinois, Société qui avait 3749688 D'euros de chiffre d'affaires en 2021.

## Vers le Haut



**Création :** ce think Tank est Lancé en 2015 par sept associations engagées dans l'éducation, **Délégué en général en2022 :** Guillaume Prévost qui a remplacé Marc Vannesson

**Mission :** mobiliser l'ensemble du corps social en faveur de l'éducation

**Financement** VersLeHaut se finance grâce aux contributions volontaires et aux mises à disposition (locaux, salariés, événementiel...) de ses membres fondateurs et partenaires, et aux subventions de ses soutiens.

Fondations privées : VersLeHaut bénéficie d'apports pro bono d'OpinionWay et de Nocom.

Budget prévisionnel 2019 (y compris la valorisation des contributions volontaires) : 480 k€

[https://www.verslehaut.org/wp-content/uploads/2019/07/Rapport-dactivité\\_VERS-LE-HAUT\\_2018-2019-1.pdf](https://www.verslehaut.org/wp-content/uploads/2019/07/Rapport-dactivité_VERS-LE-HAUT_2018-2019-1.pdf)

Vers le Haut est une association loi 1901(Think Tank) à but non lucratif, reconnue comme organisme d'intérêt général à caractère scientifique, et peut à ce titre émettre des reçus fiscaux.

Lancé en 2015 avec l'ambition de nourrir le débat public, les décideurs et les acteurs de l'éducation, VersLeHaut est le think tank dédié aux jeunes et à l'éducation qui a vocation à changer l'école, l'éducation, c'est ce que l'on peut lire dans les différents rapport publiés.

Deux sont particulièrement intéressants tant par leurs contenus que par les porteurs de ces projets

Le premier : A l'école du changement

Inspirations et pratiques pour désystématiser le système éducatif

Nous retrouvons comme porteurs de ce projet, **la fondation Bellon** dont j'ai précédemment parlé et nous trouvons aussi L'ONG ASHOKA qui est spécialiste du changement systémique et de l'accompagnement des entrepreneurs sociaux et qui aussi signé un manifeste le Jacques Attali que veut « accélérer la révolution positive ».

Cette ONG propose aussi « de nouvelles alliances au service de l'intérêt général »En s'appuyant sur les nouveaux entrepreneurs sociaux qui développent des modèles d'organisation fluides, qui rassemblent des acteurs de secteurs et d'organisations différents autour d'une vision commune, visant à combiner la création de valeur économique, et l'émergence d'actions au service de l'intérêt général.

Le second : issu des états généraux de l'éducation organisés par le think tank

Titre : Changer l'éducation c'est possible

Sous-titre : Le programme « prêt à l'emploi » construit par la société civile

Extrait du livre blanc des états généraux de l'éducation page 65

« On sélectionne par l'échec, en ne valorisant pas les talents de ceux qui ne rentrent pas dans le « moule » scolaire et ne se projettent pas dans des études longues. • Les voies professionnelles restent perçues comme un choix par défaut. | Les Français sont marqués par l'obsession du diplôme qui donne le sentiment que la vie se joue à 16, 18 ou 20 ans, en fonction du choix d'une filière. • La responsabilité de l'égalité des chances pèse quasi-exclusivement sur l'école. Ce qui crée des attentes démesurées à son égard. • L'entreprise ne s'affirme pas assez comme un lieu de formation et d'ascension sociale tout au long de la vie, confortant les situations des salariés ayant déjà des formations initiales poussées. | Cette vision très réduite de la « réussite » génère beaucoup d'exclus. »

Extraits : le Parisien Christel Brigaudeau Le 10 juillet 2017 interview sur les états généraux de l'éducation

[Le ton de la lettre se veut grave, urgent, mais apaisé. Ce lundi, une trentaine d'organisations de jeunesse, emmenées par le think tank spécialisé (de tendance centre droit) Vers le haut, lancent un appel au président de la République pour organiser « aussitôt que possible, des états généraux de l'éducation, sur le modèle du Grenelle de l'environnement ».]

[L'idée d'un Grenelle est de faire émerger toutes les initiatives qui, sur le terrain, fonctionnent et faire dialoguer tous les acteurs. » Un tel mouvement, ouvert sur la société civile, n'a encore jamais vu le jour concernant l'éducation.]

Dans un article du point du 12 juillet 2017 Marc Vannesson, délégué général de Vers le haut nous en dit un peu plus sur les états généraux de l'éducation

### **Le Point.fr : Quels sont les problèmes auxquels l'Éducation nationale est confrontée aujourd'hui ?**

**Marc Vannesson :** Le problème ne relève pas uniquement l'Éducation nationale. Quand ils entendent « éducation », les responsables politiques pensent immédiatement à la question scolaire.

S'agissant du chômage des jeunes, les questions d'insertion professionnelle sont liées à des problèmes de formation. Ce n'est pas uniquement le fait de l'école mais aussi celui de la responsabilité des entreprises

### **Quel a été l'élément déclencheur pour envoyer cette lettre ouverte au président ?**

Pendant la campagne présidentielle, nous avons sollicité tous les candidats pour savoir si, une fois élus, ils étaient prêts à lancer une démarche de ce type dès le début de leur quinquennat. Nous avons eu un écho favorable notamment de l'équipe d'En marche ! Ils nous ont envoyé un représentant, François de Rugy, qui a manifesté son intérêt.

### **Pourquoi appeler à des états généraux ? Est-ce le seul moyen d'obtenir des solutions concrètes ?**

Quand on reste dans un dialogue entre le ministère et les syndicats d'enseignants ou dans les discussions d'experts sur l'éducation, ça ne fonctionne pas.

### **Quelles sont vos revendications principales ?**

Nous ne proposons pas de décisions « clés en main ». Au contraire, il est intéressant d'en discuter pour trouver un consensus dans la société sur les grands sujets. Nous avons, malgré tout, identifié des thématiques à partir des travaux que nous menons dans notre think tank. Toutes les questions du soutien à la parentalité, la revalorisation des métiers d'enseignant, l'ascension sociale tout au long de la vie, le frein à l'entrée des jeunes dans la vie active..., nous paraissent cruciales

L'article complet : [https://www.lepoint.fr/societe/education-des-etats-generaux-pour-quoi-faire-12-07-2017-2142644\\_23.php#11](https://www.lepoint.fr/societe/education-des-etats-generaux-pour-quoi-faire-12-07-2017-2142644_23.php#11)

Ce think Tank répond clairement aux injonctions de la commission européenne que cette dernière développe dans un document nommé :

Repenser l'éducation- Investir ans les compétences pour de meilleurs résultats socioéconomiques

Ce rapport donne les directives pour l'école de demain, fin des savoirs être, des connaissances, de l'esprit critique, tout sera orienté sur les compétences c'est-à-dire le savoir-faire, à partir à partir d'un socle de base de connaissance en mathématique et en langue maternelle.

Les concepts clés sont :

Une éducation, à une formation et à un apprentissage tout au long de la vie inclusifs

Développement des compétences clés et les aptitudes de base.

Epanouissement et le développement personnel

Employabilité, l'inclusion sociale et la citoyenneté active.

Dans le même temps ce document donne des directives pour les enseignants :

- Soutenir le personnel éducatif dans la mise en œuvre d'approches d'enseignement et d'apprentissage basées sur les compétences
- Promouvoir une variété d'approches et de contextes d'apprentissage dans la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie.



Le Conseil européen a adopté une recommandation actualisée du Conseil sur les compétences clés pour l'apprentissage tout au long de la vie.

L'approche de la recommandation est de promouvoir le développement des compétences clés et des aptitudes de base :

- Offrir une éducation, une formation et un apprentissage tout au long de la vie de qualité pour tous
- Soutenir le personnel éducatif dans la mise en œuvre d'approches d'enseignement et d'apprentissage basées sur les compétences
- Promouvoir une variété d'approches et de contextes d'apprentissage dans la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie

Par ailleurs la commission fixe des objectifs clairs :

Les États membres de l'UE ont fixé l'objectif selon lequel moins de 15 % des jeunes de 15 ans devraient être classés comme "à faible rendement" dans les compétences de base d'ici 2020

<https://eur-lex.europa.eu/FR/legal-content/summary/education-systems-the-key-to-a-skilled-workforce-and-more-jobs.html>

Dans un autre rapport nous trouvons ce qui a inspiré M. Blanquer pour mener sa politique

Revoir et renforcer le profil professionnel de la profession d'enseignant (y compris des enseignants, des directeurs d'école et des formateurs d'enseignants), en coopération avec les parties prenantes concernées, par exemple en veillant à l'efficacité du système de formation initiale des enseignants et en mettant en place des systèmes cohérents

[https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52013XG0305\(01\)](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52013XG0305(01))

A la lecture de ses différents textes, il est facile de comprendre que « le mal » est profond, que c'est une politique massive de destruction de l'éducation qui est en marche (sans jeu de mots).

La libéralisation de notre système éducatif est commencée depuis bien longtemps et ce à des fins bien pensées,

Abaisser le niveau de connaissances et de culture générale, se concentrer sur « le strict nécessaire », lire, écrire, compter pour laisser la place aux compétences, au savoir-faire, seule qualification utile pour basse main d'œuvre d'exécutant.

La Commission Européenne considère les **activités humaines**, et notamment **l'éducation**, comme un investissement permettant à chacun de maximiser ses profits dans l'avenir. L'élève devient donc, tout au long de son parcours scolaire, **auto-entrepreneur** de ses études, devant acquérir des **compétences professionnelles** s'inscrivant dans le cadre d'un **projet professionnel**. Le savoir devient donc une marchandise, permettant de former **des ressources humaines** au service du libéralisme

Toutes ses associations, fondations et think tank sont les bases avancées de l'entreprise et du MEDEF dans le système éducatif afin de le transformer « en douceur ».

---

## [Viens Voir Mon Taf](#)

**Création** : en 2015 par Mélanie Taravant, Virginie Salmen, et Gaëlle Frilet<sup>1</sup>

**Présidente** : Mélanie Taravant

**Co-directeur** : David MARCHAND

**co-directrice** : Virginie SALMEN

**Le slogan** : des stages de qualité pour les jeunes sans piston

**Financement** : du mécénat de compétences, le versement de la taxe d'apprentissage, de l'accompagnement pro bono, des actions de communication, etc.)

Le pro bono consiste à mettre gratuitement ses compétences professionnelles au service de l'intérêt général.



**ViensVoirMonTaf (VVMT)** est une [association nationale loi de 1901](#) créée en 2015, par le biais d'une plateforme numérique, [www.viensvoirmontaf.fr](http://www.viensvoirmontaf.fr)<sup>2</sup>, ViensVoirMonTaf permet aux collégiens et collégiennes scolarisées en établissements d'éducation prioritaire ([REP/REP+](#) ; ex-[ZEP](#)) de trouver des stages de 3e partout en France.

Le slogan de l'association : DES STAGES DE QUALITÉ POUR LES JEUNES SANS PISTON

**Le principe** : Des stages de 3e proposés par des professionnels ultra bienveillant-es pour permettre aux élèves de l'éducation prioritaire (REP, REP+, quartiers prioritaires de la politique de la Ville) de faire le stage de leurs rêves.

2000 élèves ont effectué leur stage de 3e après l'avoir trouvé sur [www.viensvoirmontaf.fr](http://www.viensvoirmontaf.fr) depuis la création de l'association. 2000 élèves sur environ 140000 en éducation prioritaire pour l'année 2022, je vous laisse faire le calcul depuis 2015, date de création de l'association.

L'association propose aussi, Les ateliers en collègue

#### QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un programme de coaching, qui permet à chaque élève d'être accompagné-e de manière individualisée, pour définir son projet de stage, en lien avec ses vœux d'orientation.

**ATELIER 1** : en route pour la 3e

Juin, atelier en fin de classe de 4e

Objectifs : me préparer aux enjeux d'orientation, au brevet. Comprendre les notions de mobilité et de réseau professionnel.

**ATELIER 2** : oser faire le stage de mes rêves

Rentrée de septembre

Objectifs : en partant de mes centres d'intérêts et de mes envies d'orientation, identifier les métiers et les secteurs d'activité qui me plaisent.

**ATELIER 3** : décrocher mon stage

Octobre / Novembre

Objectifs : en travaillant sur tous les aspects de ma candidature (CV, lettre de motivation, entretien), je prends la mesure de ma propre valeur et je commence à comprendre les codes du monde professionnel.

**ATELIER 4** : tirer le meilleur de mon stage

Un mois avant le stage

Objectifs : par le biais de jeux oratoires, je me prépare à la rencontre avec des professionnel·les et je suis déterminé-e à me saisir de cette occasion de stage pour construire mon réseau et peaufiner mon projet d'orientation.

L'association va encore plus loin, elle propose **Le stage dating**

#### **Le concept**

Une occasion (rare) pour des élèves de 3e de l'éducation prioritaire de venir rencontrer des professionnel·le-s et de postuler à un stage auprès d'elles/eux.

Des dizaines d'informaticiens, d'avocats de banquiers, de sportifs, d'artisans (...), viennent faire découvrir leur métier aux élèves et répondre à toutes leurs questions !

#### **L'objectif ?**

Permettre aux élèves de rencontrer un maximum de professionnels auprès de desquels ils pourront faire leur stage de 3e, et ainsi découvrir une vaste palette de métiers avant de se lancer. Il s'agit de découvrir des métiers mais aussi des hommes et des femmes inspirants !

#### **Quand ?**

En octobre ou novembre chaque année avec une édition à Paris et une autre à Lyon.

Comme toutes les autres associations cette dernière sait utiliser les bonnes ficelles, comme s'est dit dans la présentation « des stages sans piston », la difficulté est réelle, nous sommes en difficulté lorsqu'il s'agit de

placer nos jeunes en stage d'entreprise mais est-ce à des associations de pallier cette difficulté ?

Si l'éducation nationale donnait aux établissements les moyens de fonctionner en mettant dans les collèges des personnels en capacité d'aider nos élèves à trouver des stages, les enseignants y passent déjà beaucoup de temps.

La notion de « stage de rêve » est complètement liée à la situation géographique du collège, sa ville, son département donc aux choix possibles. Il est bien évident qu'il est plus facile de trouver un stage dans une grande ville disposant d'une grande variété d'entreprises et d'un accès facile au transport en commun.



## Sources

La formation tout au long de sa vie

- <https://journals.openedition.org/ries/2411>
- [http://publications.europa.eu/resource/cellar/0259ec35-9594-4648-b5a4-fb2b23218096.0009.03/DOC\\_1](http://publications.europa.eu/resource/cellar/0259ec35-9594-4648-b5a4-fb2b23218096.0009.03/DOC_1)
- [http://publications.europa.eu/resource/cellar/89e165de-b214-4013-81c6-c8a12e52330b.0008.02/DOC\\_3](http://publications.europa.eu/resource/cellar/89e165de-b214-4013-81c6-c8a12e52330b.0008.02/DOC_3)
- [https://www.europarl.europa.eu/enlargement/intro\\_fr.htm](https://www.europarl.europa.eu/enlargement/intro_fr.htm) task force

Compétences et apprentissage tout au long de la vie : repenser ces outils essentiels pour l'avenir du travail

Conférence internationale du Travail 109e session, 2021

- [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms\\_814437.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_814437.pdf)

Privatisation de l'école

- [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000133075\\_fre](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000133075_fre)

Les young leader de la fondation franco americaine

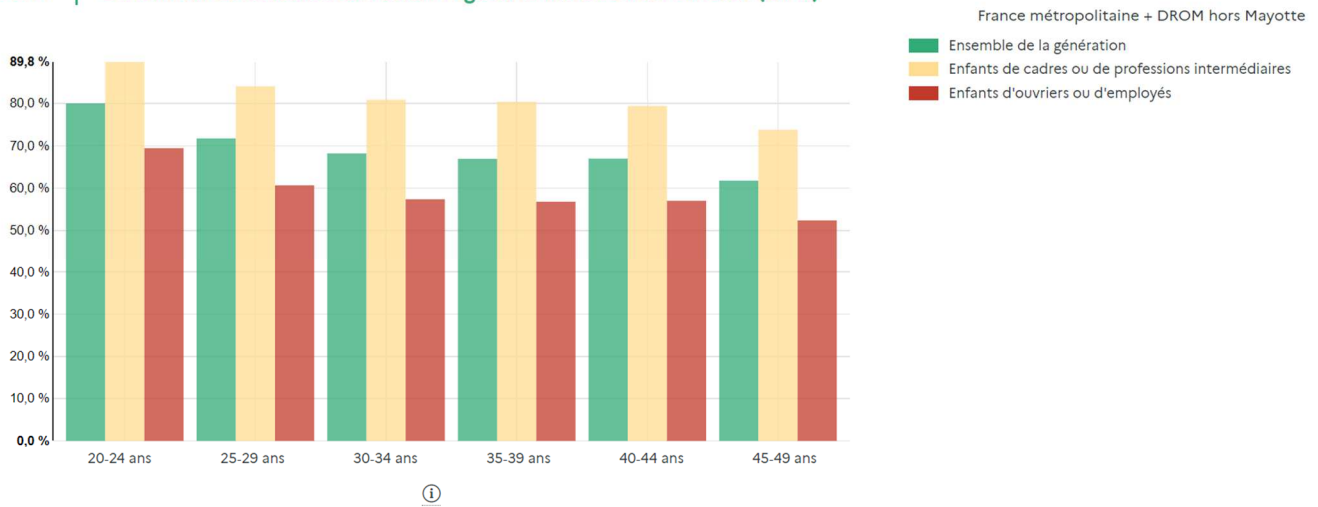
- [https://www.lecanardrépublicain.net/IMG/pdf/young\\_leaders\\_depuis\\_1981-3.pdf](https://www.lecanardrépublicain.net/IMG/pdf/young_leaders_depuis_1981-3.pdf)

Loi cherpion Juillet 2011

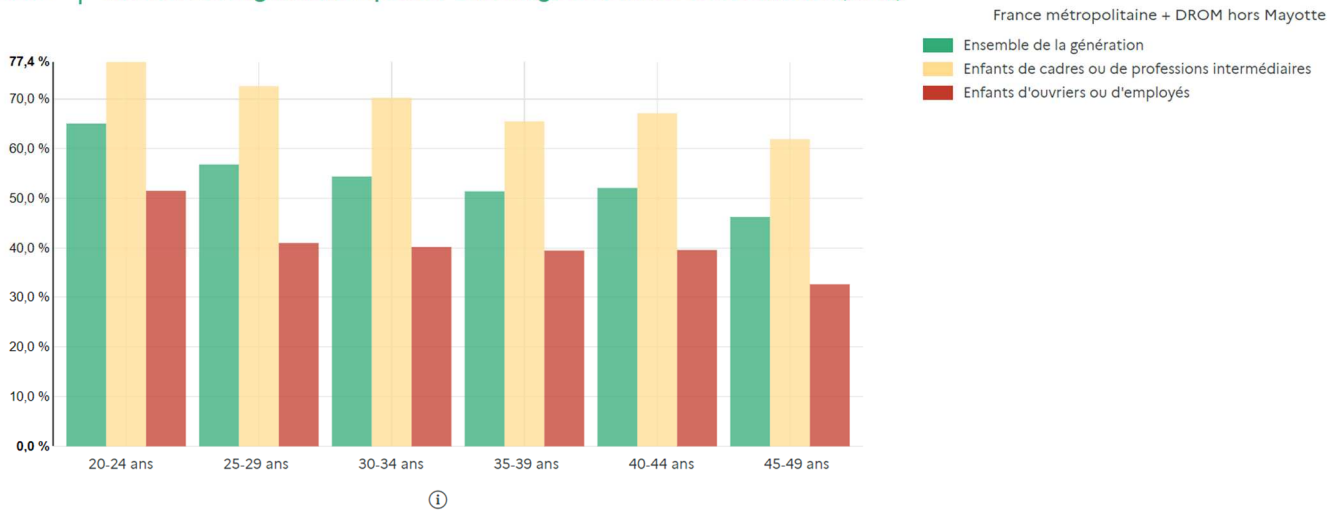
- [https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi\\_pour\\_le\\_d%C3%A9veloppement\\_de\\_l%27alternance\\_et\\_la\\_s%C3%A9curisation\\_des\\_parcours\\_professionnels#:~:text=La%20loi%20Cherpion%20est%20le,Perrut%20et%20Jean-Charles%20Taugourdeau.](https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_pour_le_d%C3%A9veloppement_de_l%27alternance_et_la_s%C3%A9curisation_des_parcours_professionnels#:~:text=La%20loi%20Cherpion%20est%20le,Perrut%20et%20Jean-Charles%20Taugourdeau.)

# DIVERS GRAPHIQUES

## 23.01 | Obtention du baccalauréat selon l'âge et le milieu social en 2021 (en %)



## 23.02 | Accès à l'enseignement supérieur selon l'âge et le milieu social en 2020 (en %)



## 23.03 | Diplômes de l'enseignement supérieur des jeunes âgés de 25 à 29 ans en fonction du milieu social (en 2009-2011 et 2019-2021)

